



Musée des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Pour la onzième publication de la rubrique « A la Une » du site internet du musée des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, nous vous proposons de découvrir l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Carolorégie en 1830.

En 1830, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et en Carolorégie.

Le Comité de rédaction de la revue « Le Marcheur »
Travail collectif extrait de la revue « Le Marcheur », n°178, décembre 2005

Suite de l'article l'Union fait la force.

VERS L'AVENIR - LE RAPPEL, dans son édition du 20 juillet, a profité de cette occasion pour évoquer certaines situations et plusieurs troubles dans notre région. Cette évocation constitue une suite intéressante et complémentaire à nos écrits.
Qu'apprenons-nous ?

A **Mariembourg**, déjà le 1^{er} janvier 1819, un bal avait dégénéré en une rixe avec des sous-officiers hollandais, bilan : 35 blessés. Et le 1^{er} octobre 1830, c'est toute une population qui se rue vers les deux casernes, pour obliger la garnison à se rendre; Narcisse Pinget se permet même de dicter le texte de capitulation au commandant de la place, un succès obtenu sans tirer un seul coup de feu.

A **Couvain**, lors de la kermesse du 5 septembre, le drapeau belge est arboré sur le clocher de l'église et sur la « maison commune », aux cris de « Vive la liberté ». Les fauteurs de troubles se nomment Charles Dutemple, Adolphe et Xavier Laurent, Marie-Antoine Mathot, Désiré Paulet ... et Charles de Monge, alors bourgmestre de **Petigny**. Ce dernier part pour Bruxelles, avec une trentaine de volontaires rejoints très vite par une quinzaine de patriotes de **Philippeville**, et plus tard par un certain Jacques Burk.

Ce Jacques Burk est un ancien officier de Napoléon. Brasseur, informé des événements qui se déroulent à Bruxelles, il achète des fusils, de la poudre, et entraîne 52 compatriotes vers la capitale. Suite aux combats des 25 et 26 septembre, les munitions manquent; Jacques Burk revient à Philippeville où la tension est grande entre le gouverneur militaire et les autorités de la ville : les artilleurs belges refusent d'obéir et aident les habitants à s'emparer des armes de l'arsenal - des soldats tirent en l'air - des coups de baïonnette s'échangent - un canonnier est mortellement blessé - la garnison fuit et des soldats sont faits prisonniers - un drapeau national est promené en musique ... et Jacques Burk repart vers Bruxelles avec deux canons, une quinzaine de canonniers expérimentés, de nouveaux volontaires, et des munitions.



Musée des Marches Fokloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Chimay compte aussi ses braves. Retenons le sous-lieutenant des douanes Gérard Alpest, Alexandre Viroux qui poursuit les Hollandais jusqu'à Anvers, et Jean-Baptiste Berger de **Rièzes** qui est volontaire dans les « Tirailleurs du Limbourg ».

Les journaux « Vers l'Avenir - Le Rappel » soulignent enfin le courage aux combats de ce jeune grenadier de 22 ans blessé à l'épaule, Victor Syeur de **Soumoy**, et de Henri Bourguignon, un des nombreux volontaires du contingent de **Namur**.

Et à Namur, que se passe-t-il ?

Namur est la principale place forte des Provinces du Sud, aux ordres du général van Geen. Cet officier est réputé « autoritaire, brutal, soumis aux consignes ». Sa garnison compte quatre mille hommes. Craignant la défection des Wallons, il envoie en renfort à Charleroi un contingent intégralement hollandais tandis qu'à Namur, il met les remparts et la citadelle en état de défense : mortiers - canons - grills destinés à rougir les boulets . . . de quoi transformer la ville en un tas de cendres.

Alors que les Namurois montent à l'assaut, forcent les premières barricades, s'attaquent aux portes, le lieutenant Eenens reçoit l'ordre d'ouvrir le feu. D'un geste bref, il défend à ses canonniers de tirer et retourne plusieurs bouches vers l'intérieur de la citadelle. Cette attitude libère les soldats wallons - flamands - luxembourgeois, qui huent les officiers et occupent le poste de commandement. Van Geen doit hisser le drapeau blanc.

Alexis-Michel Eenens deviendra l'Inspecteur Général de l'Artillerie belge, un personnage à qui les Namurois doivent beaucoup.

La région de Châtelet est un autre centre important de patriotisme en 1830. Marcel Nihoul nous a déjà présenté le « Drapeau d'Honneur » que la cité sambrienne a reçu des mains du roi Léopold 1^{er} et soulignait à cette occasion, le rôle capital joué par les frères Victor et Jean Pirmez. Le Président du « Vieux Châtelet » termine la rédaction d'une étude très documentée, abondamment illustrée, sur les événements et l'engagement des volontaires châtelettains en 1830 (*).

En voici un résumé très condensé :

Dès les premiers troubles bruxellois connus, la population de Châtelet et des environs adhère au mouvement révolutionnaire sous l'impulsion des frères Victor et Jean Pirmez.

Une garde bourgeoise est immédiatement formée et armée.

A plusieurs reprises, quelque six cents volontaires de **Châtelet et Châtelineau** se rendent à Charleroi. Ces coups de force répétés empêchent la garnison d'effectuer des sorties de représailles contre la population carolorégienne insurgée et de recevoir des renforts venant de Philippeville.

Le 25 septembre, un corps franc part pour la capitale et participe aux combats tant à Bruxelles qu'à Louvain : Pierre-Joseph de Bavay est blessé à la Rue Royale, Pierre-Joseph Depasse est blessé sur la Place Royale et Louis Depeer défend la Porte de Schaerbeek. Tous les trois seront décorés de « la Croix de Fer », une distinction voulue par le Gouvernement belge pour honorer les citoyens qui, du 25 août 1830 au 4 février 1831, ont été blessés ou ont fait preuve de bravoure éclatante dans les combats ou ont rendu d'éminents services au pays. Et en 1878, le Gouvernement complète la reconnaissance nationale en créant « la Croix Commémorative des Volontaires de 1830 » à l'adresse de tous ceux qui n'ont pas reçu « la Croix de Fer ».



Musée des Marches Fokloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse

C'est le cas d'Adolphe Beugnies et de Pierre-Joseph Duquesne qui se sont distingués lors des combats de Waelhem et de Berchem, de Jean-Louis-Désiré Nalinne qui est présent à Epegghem, Kermpt et Houthalen.

Jean Pirmez, également décoré de « la Croix de Fer » sera élu par les Châtelettains pour les représenter au Congrès National.

Charles Demierbe dit Biron, Victor Pirmez et Benjamin-Joseph Thibaut n'ont pas été décorés, sans doute ne l'ont-ils pas souhaité.

Rappelons enfin qu'en 1930, la Ville de Châtelet a fait sceller dans le grand vestibule de l'hôtel de ville, une plaque commémorative sur laquelle figurent les noms de ses combattants de 1830.

Pourquoi François-Germain Herman de **Bouffioulx** se trouve-t-il à Charleroi ? A-t-il suivi un corps franc châtelettain ? Et comment la situation évolue-t-elle ?

L'agitation grandit de jour en jour. Par crainte d'une insurrection, les industries - charbonnages - verreries - ateliers . . . ont fermé leurs portes. Des milliers d'ouvriers se retrouvent dans la rue, prêts à chasser l'occupant.

Léopold de Dorlodot arme ses verriers, hisse le drapeau national et distribue des cocardes aux couleurs brabançonnaises.

Au sein du Conseil de Régence (ou Conseil communal), les fidèles au roi Guillaume sont remplacés par des hommes nouveaux et patriotes dont Paul-François Huart-Chapel et Gustave Nalinne.

La garde bourgeoise et les corps francs contrôlent tous les accès à la place forte. Il faut isoler la garnison et la réduire par la famine.

Cette situation dure jusqu'au 23 septembre quand on apprend que l'on se bat dans Bruxelles. Spontanément, plusieurs contingents de volontaires se rendent dans la capitale : dans leurs rangs, notre Bouffalonien Herman et Gustave Nalinne. Rentrés à Charleroi, ils prendront une part importante dans la reddition de la forteresse : le 5 octobre, à midi, le commandant remet la place et le 8, les Orangistes prennent la direction de Maestricht escortés par une compagnie de gardes civiques.

Toute la population carolorégienne et celle des environs, des corps francs de **Châtelet, Gosselies et Jumet** occupent la Ville Haute. « Jamais, prétend un témoin, on n'a entendu pareille décharge de mousqueterie pour fêter la libération ».

La reddition de la garnison s'avère très avantageuse car l'ennemi abandonne 160 canons, 300 tonnes de poudre, 1800 fusils et même la caisse.

Namur - Châtelet - Châtelineau - Charleroi, remontons la Sambre et nous voici à Thuin. Jean-Marie Horemans, président du Centre d'histoire et d'art de la Thudinie, raconte : « Deux compagnies sont parties de Thuin, avec drapeaux français et liégeois, en chantant la Marseillaise et Valeureux Liégeois (Rappelons que la Thudinie faisait partie de la Principauté de Liège). Des deux compagnies, seule la première sous la conduite du lieutenant Jean-Baptiste Clavel, est arrivée à temps à Bruxelles pour combattre au Parc et poursuivre les Hollandais jusqu'à Overijse. Il semble même qu'elle ait monté la garde à l'hôtel de ville de Bruxelles, pour assurer la protection des membres du Gouvernement provisoire. La deuxième compagnie arriva lorsque toute action était terminée. Cette participation valut à la ville de



Musée des Marches Fokloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Thuin, un « Drapeau d'Honneur » que le roi Léopold 1^{er} remit personnellement au lieutenant Clavel.

Cet étendard est aujourd'hui perdu.

Connaissons-nous encore les noms et les actions de nos aïeux partis à Bruxelles ? Selon certains historiens, ce sont les volontaires de Bruxelles, de Liège et de Louvain qui tinrent tête aux Hollandais alors que l'étude des faits prouve clairement, que le soir du 23 septembre, la cause de la Révolution était perdue : à l'exception du baron d'Hooghvorst, tous les chefs avaient fui, les munitions commençaient à manquer et la disette se faisait sentir ...

C'est l'arrivée des premiers corps de volontaires formés chez nous, notamment ceux de Gosselies, Jumet, Charleroi, Fleurus, et de Couvin ... qui a ranimé les courages et fait revenir les meneurs de la première heure pour constituer un Gouvernement provisoire.

Qui se souvient encore des collectes d'argent, de vivres, d'armes, de linge ... destinées à enrichir le trésor de guerre du Gouvernement provisoire ou à assurer les soins aux blessés ? Nous avons relevé quelques récoltes dans plusieurs de nos bourgades et petits villages où les économies se comptaient souvent en cents et en marchandises :

Gerpennes = 1024,64 francs; Gougnyes = 217,56 francs; Joncret = 95,55 francs; Châtelet = 1412,43 francs; Châtelineau = 1448,50 francs; Bouffioulx = 354,46 francs; Aiseau = 167,38 francs; Pont-de-Loup = 240 francs; Presles = 235,80 francs. Fleurus versa 1500 francs et des vivres; Gosselies donna 755,95 francs ainsi que 379 pains et 10 jambons; Jumet totalisait 976,42 francs et 130 pains. Le total des dons (uniquement en numéraire) fut de 16.579,06 francs pour le district de Charleroi et de 17.605,11 francs pour celui de Thuin.

Ce patriotisme et cette générosité honorent notre Pays des Marches et font partie de notre héritage. Il est bon et utile de le rappeler, surtout dans un temps de défaillance.

(*) Cette étude paraîtra dans l'annuaire n°46 de l'année 2006 du « Vieux Châtelet ». Vous y trouverez aussi un compte rendu des cérémonies organisées en 1905, 1930 et 2005.

Bibliographie complémentaire :

- Histoire d'une Métropole : Charleroi 1830-1994 de Pierre-Jean Schaeffer - Editions Quorum.
- La Révolution Belge de 1830 en Carolorégie de Victor Ernest - Editions L'Eglantine à Bruxelles - 1930.

Le saviez-vous ?

La Croix de Fer est la première distinction militaire belge.

Instituée par la loi du 8 octobre 1833, la Croix de Fer comportait une Première Classe et une Deuxième; cette discrimination suscita des remous et un certain mécontentement chez les



Musée des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse

médailleurs de 2^{ème} Classe qui n'avaient ménagé ni leur peine ni leur sang. Un arrêté royal du 22 avril 1835 supprima dès lors la médaille de 2^{ème} Classe et la Croix de Fer devint une récompense UNIQUE.

On estime le nombre de décorés à 1635, ce qui veut dire qu'il y a eu de nombreux « oubliés » pour qui le Gouvernement créa en 1878, « la Croix Commémorative des Volontaires de 1830 » dont les quinze derniers exemplaires (ou bijoux) furent remis par le roi Léopold II, le 21 juillet 1905, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'indépendance.

LA VILLE DE CHATELET

A SES ENFANTS

FONDATEURS ET DEFENSEURS

DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

LES VOLONTAIRES DE 1830

BEUGNIES	ADOLPHE
DE BAVAY	PIERRE-JOSEPH
DEMIERBE	CHARLES « DIT » BIRON
DEPASSE	PIERRE-JOSEPH
DEPEER	LOUIS
DUQUESNE	PIERRE-JOSEPH
NALINNE	JEAN-LOUIS-DESIRE
PIRMEZ	VICTOR
THIBAUT	BENJAMIN-JOSEPH

ET LES

COMBATTANTS DE 1914 - 1918

1830

-

1930

Ce document a été publié dans la rubrique « A la une » de janvier-février 2006 de notre site internet.